

Tableau 4 - Synthèse de l'affectation du territoire public de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-079	Pépinière de Normandin	Simple	3,8	0,0	Utiliser le territoire à des fins spécifiques de production de plants forestiers.	Utilisation spécifique	Aucun
02-076	Projet de bleuetières de type forêt-bleuet	Éclaté (9)	12	0,0	Utiliser prioritairement le territoire à des fins de bleuetière de type forêt-bleuet.	Utilisation prioritaire projetée	Aucun
02-086	Projet du réservoir Pikauba (régularisation des crues du lac Kénogami)	Simple	18	0,0	Utiliser prioritairement le territoire à des fins de réservoir de rétention des crues.	Utilisation prioritaire projetée	Aucun
02-092	Projet de parc éolien (partie)	Simple	37	0,0	Utiliser prioritairement le territoire à des fins d'exploitation de l'énergie éolienne.	Utilisation prioritaire projetée	Adapter la gestion du territoire et des ressources de façon à : <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités de chasse et de pêche; • Harmoniser le projet de parc éolien avec les utilisations existantes.

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-099	Projet de bleuetière sous responsabilité autochtone	Simple	0,8	0,0	Utiliser prioritairement le territoire à des fins de bleuetières de type forêt-bleuet dans un contexte de mise en valeur des activités autochtones.	Utilisation prioritaire projetée	Adapter la gestion du territoire et des ressources de manière à rechercher l'harmonisation avec les activités autochtones lors de la mise en valeur du potentiel agricole.
02-077	Potentiel pour la culture du bleuet	Éclaté (7)	111	0,1	Utiliser prioritairement le territoire à des fins de bleuetières de type forêt-bleuet.	Utilisation prioritaire	Adapter la gestion du territoire et des ressources de manière à rechercher l'harmonisation avec les activités existantes lors de la mise en valeur du potentiel agricole.
02-078	Forêts d'enseignement et de recherche	Éclaté (3)	34	0,0	Utiliser prioritairement le territoire et les ressources pour l'enseignement et la recherche en sciences forestières et dans les domaines connexes.	Utilisation prioritaire	Aucun
02-080	Centre touristique du Lac-Kénogami	Simple	5,3	0,0	Utiliser prioritairement le territoire et les ressources à des fins récréatives et touristiques.	Utilisation prioritaire	Aucun
02-082	Mont-Valin nord-ouest	Simple	14	0,0	Utiliser prioritairement le territoire et les ressources à des fins récréatives et touristiques.	Utilisation prioritaire	Aucun

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-083	Forêt Normandin	Simple	47	0,0	Utiliser prioritairement le territoire et les ressources à des fins d'aménagement forestier et de culture du bleuet.	Utilisation prioritaire	Aucun
02-032	Projet de site patrimonial innu des rivières Péribonka et Manouane	Simple	1,6	0,0	Utiliser le territoire et les ressources en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial innu de la zone.	Utilisation multiple modulée projetée	Adapter la gestion du territoire et des ressources de manière à : <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le caractère patrimonial innu; • Valoriser les vestiges qui témoignent de l'occupation humaine préhistorique et historique; • Rechercher l'harmonisation entre les usages lors de la mise en valeur à des fins patrimoniales; • Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues, notamment quant aux activités forestières, minières et récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.
02-033	Projet de site patrimonial innu du Lac Alex	Simple	122	0,1	Utiliser le territoire et les ressources en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial innu de la zone.	Utilisation multiple modulée projetée	Adapter la gestion du territoire et des ressources de manière à : <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le caractère patrimonial innu; • Rechercher l'harmonisation entre les usages lors de la mise en valeur à des fins patrimoniales; • Appliquer des modalités qui permettent la sauvegarde des espèces sensibles, dont le touladi et le caribou forestier; • Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues, notamment quant aux activités forestières, minières et récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-034	Projet de site patrimonial innu du lac Tchitogama	Simple	0,5	0,0	Utiliser le territoire et les ressources en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial innu de la zone.	Utilisation multiple modulée projetée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources de façon à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le caractère patrimonial innu; • Rechercher l'harmonisation entre les usages lors de la mise en valeur à des fins patrimoniales; • Valoriser les vestiges qui témoignent de l'occupation humaine préhistorique et historique; • Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues, notamment quant aux activités forestières, minières et récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.
02-035	Projet de site patrimonial innu de la rivière Mistassibi Nord-Est	Simple	23	0,0	Utiliser le territoire et les ressources en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial innu de la zone.	Utilisation multiple modulée projetée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le caractère patrimonial innu; • Rechercher l'harmonisation entre les usages lors de la mise en valeur à des fins patrimoniales; • Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population du caribou forestier; • Maintenir les conditions essentielles à la protection de l'habitat du touladi; • Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues, notamment quant aux activités forestières, minières et récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-036	Projet de site patrimonial innu du lac des Cygnes	Simple	40	0,0	Utiliser le territoire et les ressources en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial innu de la zone.	Utilisation multiple modulée projetée	Adapter la gestion du territoire et des ressources de manière à : <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le caractère patrimonial innu; • Rechercher l'harmonisation entre les usages lors de la mise en valeur à des fins patrimoniales; • Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues, notamment quant aux activités forestières, minières et récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.
02-037	Projet de site patrimonial innu du lac aux Rats	Simple	6,5	0,0	Utiliser le territoire et les ressources en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial innu de la zone.	Utilisation multiple modulée projetée	Adapter la gestion du territoire et des ressources de manière à : <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le caractère patrimonial innu; • Rechercher l'harmonisation entre les usages lors de la mise en valeur à des fins patrimoniales; • Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues, notamment quant aux activités forestières, minières et récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.
02-038	Projet de site patrimonial innu du lac Élane	Simple	15	0,0	Utiliser le territoire et les ressources en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial innu de la zone.	Utilisation multiple modulée projetée	Adapter la gestion du territoire et des ressources de manière à : <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le caractère patrimonial innu; • Rechercher l'harmonisation entre les usages lors de la mise en valeur à des fins patrimoniales; • Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues, notamment quant aux activités forestières, minières et récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-039	Projet de site patrimonial innu du lac aux Écorces	Simple	0,3	0,0	Utiliser le territoire et les ressources en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial innu de la zone.	Utilisation multiple modulée projetée	Adapter la gestion du territoire et des ressources de manière à : <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le caractère patrimonial innu; • Rechercher l'harmonisation entre les usages lors de la mise en valeur à des fins patrimoniales; • Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues, notamment quant aux activités forestières, minières et récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.
02-040	Projet de site patrimonial innu de la rivière aux Écorces	Simple	3,1	0,0	Utiliser le territoire et les ressources en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial associé à la pratique des activités autochtones.	Utilisation multiple modulée projetée	Adapter la gestion du territoire et des ressources de manière à : <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le caractère patrimonial innu; • Rechercher l'harmonisation entre les usages lors de la mise en valeur à des fins patrimoniales; • Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues, notamment quant aux activités forestières et récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.
02-084	Partie de projet de site patrimonial innu du lac Onistagane	Simple	91	0,1	Utiliser le territoire et les ressources en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial innu.	Utilisation multiple modulée projetée	Adapter les interventions liées à l'exploitation des ressources naturelles et du territoire de façon à : <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le caractère patrimonial innu; • Rechercher l'harmonisation des usages lors de la mise en valeur à des fins patrimoniales; • Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues, notamment quant aux activités récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-085	Partie du projet de parc régional éclaté	Éclaté (4)	23	0,0	Utiliser le territoire et les ressources en favorisant la mise en valeur des activités récréatives.	Utilisation multiple modulée projetée	Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles de manière à : <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien aux activités récréatives ou touristiques; • Maintenir les conditions essentielles à la protection de la ouananiche; • Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population du caribou forestier (portion de territoire couverte par les zones d'aménagement, sous-zone 02).
02-045	Projet de pourvoirie avec droits exclusifs	Éclaté (2)	179	0,2	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur faunique et récréative.	Utilisation multiple modulée	Adapter les interventions sur le territoire et les ressources naturelles afin de : <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir les conditions essentielles à l'habitat de l'omble de fontaine; • Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population du caribou forestier.
02-026	Zones d'aménagement de l'habitat du caribou forestier	Éclaté (10)	20469	19,6	Utiliser le territoire et les ressources tout en assurant la protection des espèces vulnérables, notamment le caribou forestier.	Utilisation multiple modulée	Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles de manière à : <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population du caribou forestier; • Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons.

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-029	Zones d'aménagement de l'habitat du caribou forestier et potentiel éolien mesuré	Simple	334	0,3	Utiliser le territoire et les ressources, notamment la ressource éolienne, tout en assurant la protection des espèces vulnérables, dont le caribou forestier.	Utilisation multiple modulée	Adapter les interventions sur le territoire et les ressources naturelles de manière à : <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population du caribou forestier; • Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons;
02-031	Secteurs archéologiques	Éclaté (8)	42	0,0	Utiliser le territoire et les ressources tout en préservant et en mettant en valeur le patrimoine archéologique de la zone.	Utilisation multiple modulée	Adapter la gestion du territoire et des ressources de manière à valoriser les vestiges qui témoignent de l'occupation humaine préhistorique et historique.
02-041	Pourvoiries à droits exclusifs	Éclatée (17)	2477	2,4	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur faunique et récréotouristique.	Utilisation multiple modulée	Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles de manière à : <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités de chasse et de pêche; • Maintenir les conditions essentielles aux habitats de l'omble de fontaine, du touladi et de l'omble chevalier; • Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons; • Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population du caribou forestier; • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
							récréatives ou touristiques; • Intégrer la possibilité de mise en valeur du potentiel éolien (sous-zones 02-041-10 à 02-041-17).
02-043	Pourvoirie Domaine du Lac Ha! Ha!	Simple	2,2	0,0	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur faunique et récréative.	Utilisation multiple modulée	Adapter les interventions sur le territoire et les ressources naturelles de manière à : • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités de pêche; • Maintenir les conditions essentielles à la protection de l'habitat de l'omble chevalier.
02-044	Pourvoiries à droits exclusifs et potentiel éolien mesuré	Éclaté (3)	107	0,1	Utiliser le territoire et les ressources, notamment la ressource éolienne, dans un contexte de mise en valeur faunique et récréative	Utilisation multiple modulée	Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles de manière à : • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités de chasse et de pêche; • Intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien; • Maintenir les conditions essentielles aux habitats de l'omble de fontaine; • Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons; • Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population du caribou forestier; • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques.

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-046	Réserve faunique Ashuapmushuan	Simple	4101	3,9	Utiliser le territoire et les ressources naturelles dans un contexte de mise en valeur de la faune et des activités autochtones.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités de chasse et de pêche; • Intégrer les activités innues et leur potentiel de mise en valeur; • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien aux activités récréatives ou touristiques; • Rechercher l'harmonisation des usages lors de la mise en valeur des activités autochtones et du potentiel minier; • Valoriser les vestiges qui témoignent de l'occupation humaine préhistorique et historique; • Intégrer la possibilité de mise en valeur du potentiel éolien.
02-047	Réserve faunique des Lacs-Albanel-Mistassini-et-Waconichi	Simple	9,7	0,0	Utiliser le territoire et les ressources naturelles dans un contexte de mise en valeur de la faune.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités de pêche; • Intégrer la possibilité de mise en valeur du potentiel minier.

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-048	Partie nord de la réserve faunique des Laurentides	Simple	887	0,8	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur de la faune.	Utilisation multiple modulée	Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles de manière à : <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités de chasse et de pêche; • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien aux activités récréatives ou touristiques.
02-049	Partie de la zec Borgia	Simple	0,1	0,0	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur faunique et récréative.	Utilisation multiple modulée	Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles afin de protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités de pêche.
02-050	Partie de la zec Buteux-Bas-Saguenay	Simple	58	0,1	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur faunique et récréative.	Utilisation multiple modulée	Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles afin de : <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités récréatives de chasse et de pêche; • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques; • Maintenir les conditions essentielles à la restauration de la sapinière à bouleau jaune de l'est.

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-051	Partie de la zec Chauvin	Simple	347	0,3	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur faunique et récréative.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités récréatives de chasse et de pêche; • Maintenir les conditions essentielles à l'habitat de l'omble de fontaine; • Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population du caribou forestier (portion de territoire couverte par les zones d'aménagement du caribou forestier); • Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons; • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives; • Intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien.
02-052	Partie de la zec de la Lièvre	Simple	811	0,8	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur faunique et récréative.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités récréatives de chasse et de pêche; • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien aux activités récréatives.

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-053	Partie de la zec de L'Anse-Saint-Jean	Simple	55	0,1	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur faunique et récréative.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités récréatives de chasse et de pêche; • Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons; • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques; • Maintenir les conditions essentielles à la restauration de la sapinière à bouleau jaune de l'est.
02-054	Partie de la zec de la Rivière-aux-Rats	Simple	1752	1,7	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur faunique et récréative.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités récréatives de chasse et de pêche; • Maintenir les conditions essentielles à l'habitat du touladi; • Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population du caribou forestier (portion de territoire couverte par les zones d'aménagement du caribou forestier); • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien aux activités récréatives.

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-055	Partie de la zec des Passes	Simple	1353	1,3	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur faunique et récréative.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités récréatives de chasse et de pêche; • Maintenir les conditions essentielles aux habitats du touladi et de l'omble chevalier; • Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population du caribou forestier (portion de territoire couverte par les zones d'aménagement du caribou forestier); • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques; • Intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel minier.
02-056	Partie de la zec du Lac-au-Sable	Simple	8,7	0,0	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur faunique et récréative.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités récréatives de chasse et de pêche; • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques;

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
							<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir les conditions essentielles à la restauration de la sapinière à bouleau jaune de l'est.
02-057	Partie de la zec du Lac-Brébeuf	Simple	305	0,3	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur faunique et récréative.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et les ressources naturelles afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités récréatives de chasse et de pêche; • Maintenir les conditions essentielles aux habitats du touladi et de l'omble chevalier; • Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons; • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques; • Maintenir les conditions essentielles à la restauration de la sapinière à bouleau jaune de l'est
02-058	Partie de la zec du Lac-de-la-Boiteuse	Simple	378	0,4	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur faunique et récréative.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités récréatives de chasse et de pêche; • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des équipements collectifs reconnus pour leur soutien aux activités récréatives.

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-059	Partie de la zec Kiskissink	Simple	2,4	0,0	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur faunique et récréative.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités de chasse et de pêche; • Mettre en valeur les investissements sylvicoles et la sylviculture intensive du projet Triade en tenant compte du contexte de mise en valeur de la faune.
02-060	Partie de la zec Mars-Moulin	Simple	300	0,3	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur faunique et récréative.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités récréatives de chasse et de pêche; • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien aux activités récréatives.

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-061	Partie de la zec Martin-Valin	Simple	1124	1,1	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur faunique, récréative et touristique.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités récréatives de chasse et de pêche; • Maintenir les conditions essentielles à l'habitat de l'omble de fontaine; • Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population du caribou forestier (portion de territoire couverte par des zones d'aménagement du caribou forestier); • Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons; • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien aux activités récréatives ou touristiques; • Intégrer la possibilité de mettre en valeur les potentiels récréatifs et touristiques; • Intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien.
02-062	Partie de la zec Nordique	Simple	45	0,0	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur faunique et récréative.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités récréatives de chasse et de pêche; • Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
							<p>au rétablissement de la population du caribou forestier;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons; • Adapter la gestion du territoire et des ressources de manière à maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial et des équipements collectifs (point de vue, belvédère, débarcadère, sentier, etc.) qui soutiennent les activités récréatives; • Intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien.
02-063	Partie de la zec Onatchiway-Est	Simple	1355	1,3	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de conservation et de mise en valeur faunique, récréative et touristique.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités récréatives de chasse et de pêche; • Maintenir les conditions essentielles à l'habitat de l'omble de fontaine; • Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons; • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien aux activités récréatives ou touristiques; • Intégrer la possibilité de mettre en valeur les potentiels récréatifs.

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-064	Rivières à saumon	Éclatée (4)	52	0,0	Utiliser le territoire et les ressources dans une perspective de mise en valeur de la faune à des fins récréatives.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le maintien de l'habitat du saumon et de l'omble de fontaine anadrome; • Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population du caribou forestier (sous-zone 04); • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques. • Intégrer la possibilité de mettre en valeur les autres potentiels récréotouristiques complémentaires des activités fauniques.
02-065	Partie de rivières à ouananiche	Écalaté (3)	112	0,1	Utiliser le territoire et les ressources dans une perspective de mise en valeur de la ouananiche à des fins récréatives.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le maintien de l'habitat de la ouananiche; • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques; • Intégrer la possibilité de mettre en valeur les autres potentiels récréotouristiques complémentaires des activités fauniques.

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-066	Partie nord de la réserve faunique des Laurentides et potentiel éolien	Simple	494	0,5	Utiliser le territoire et les ressources, notamment la ressource éolienne, dans un contexte de mise en valeur de la faune.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités récréatives de chasse et de pêche; • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques; • Intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien.
02-067	Partie de la zec de L'Anse-Saint-Jean et potentiel éolien mesuré	Simple	113	0,1	Utiliser le territoire et les ressources, notamment la ressource éolienne, dans un contexte de mise en valeur faunique et récréative.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion des ressources naturelles et du territoire de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien; • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités récréatives de chasse et de pêche; • Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons; • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques; • Maintenir les conditions essentielles à la restauration de la sapinière à bouleau jaune de l'est.

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-068	Partie de la zec du Lac-au-Sable et potentiel éolien mesuré	Simple	8,2	0,0	Utiliser le territoire et les ressources, notamment la ressource éolienne, dans un contexte de mise en valeur faunique et récréative.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion des ressources naturelles et du territoire de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien; • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités récréatives de chasse et de pêche; • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives.
02-069	Partie de la zec du Lac-Brébeuf et potentiel éolien mesuré	Simple	117	0,1	Utiliser le territoire et les ressources, notamment la ressource éolienne, dans un contexte de mise en valeur faunique et récréative.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien; • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités récréatives de chasse et de pêche; • Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons; • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives.

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-070	Partie de la zec Mars-Moulin et potentiel éolien mesuré	Simple	47	0,0	Utiliser le territoire et les ressources, notamment la ressource éolienne, dans un contexte de mise en valeur faunique et récréative.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien; • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaires aux activités récréatives de chasse et de pêche; • Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons; • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien aux activités récréatives.
02-071	Lacs à usages multiples	Éclaté (2)	1090	1,0	Utiliser le territoire et les ressources, notamment énergétiques, dans un contexte de mise en valeur faunique, récréative et touristique.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles de façon à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte de l'exploitation hydroélectrique des réservoirs; • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités de pêche; • Maintenir l'habitat de la ouananiche; • Protéger l'eau comme ressource propice aux activités récréotouristiques et à la consommation humaine.
02-072	Partie amont de la rivière Saguenay	Simple	128	0,1	Utiliser le territoire et les ressources, notamment énergétiques, dans un contexte de développement récréotouristique.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter les interventions industrielles, maritimes et portuaires de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte de l'exploitation hydroélectrique de la rivière; • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel récréotouristique; • Protéger l'eau comme ressource propice aux activités récréotouristiques.

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-073	Partie de rivières à usages multiples	Éclaté (4)	888	0,9	Utiliser le territoire et les ressources dans un contexte de mise en valeur du potentiel récréatif.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion des ressources naturelles et du territoire de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques; • Protéger les habitats essentiels au maintien et à la mise en valeur du potentiel faunique nécessaire aux activités récréatives de pêche; • Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population du caribou forestier dans les portions de territoire couvertes par le plan d'aménagement du caribou forestier; • Tenir compte de l'exploitation hydroélectrique de la rivière Péribonka.
02-074	Territoire public intramunicipal hors CAAF	Simple	6962	6,7	Utiliser le territoire et les ressources en conformité avec les préoccupations et les besoins locaux et régionaux tout en préservant les habitats et les milieux sensibles.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la pérennité des terres et des ressources naturelles; • Maintenir la diversité biologique et les habitats des espèces sensibles, menacées ou vulnérables (garrot d'Islande, faucon pèlerin, omble chevalier, ouananiche, saumon, aster d'Anticosti) ainsi que la protection des milieux humides; • Assurer l'accessibilité aux terres du domaine de l'État (y compris le milieu hydrique) et aux activités fauniques; • Maintenir l'intégrité du territoire; • Assurer la protection des sources d'eau potable, y compris les aquifères; • Maintenir la qualité des paysages.

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-075	Territoire rapproché	Simple	1868	1,8	Utiliser le territoire et les ressources en complémentarité avec les préoccupations et les besoins locaux et régionaux tout en préservant les habitats et les milieux sensibles.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources naturelles de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir les conditions essentielles à la protection de l'habitat de la ouananiche et du touladi; • Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons; • Maintenir la qualité des paysages visibles à partir des sites d'hébergement commercial ou des équipements collectifs reconnus pour leur soutien important aux activités récréatives ou touristiques; • Assurer l'accessibilité aux terres du domaine de l'État (y compris le milieu hydrique) et aux activités de nature faunique; • Considérer les potentiels récréotouristiques dans les interventions industrielles; • Assurer la protection des sources d'eau potable et des aquifères; • Rechercher l'harmonisation des usages lors de la mise en valeur des potentiels miniers.
02-093	Potentiel éolien mesuré	Simple	196	0,2	Utiliser le territoire et les ressources, notamment la ressource éolienne.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter les interventions sur les ressources naturelles et les ressources de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer la possibilité de mettre en valeur le potentiel éolien; • Maintenir les caractéristiques d'un habitat favorable au garrot d'Islande sur le pourtour des lacs sans poissons.

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-094	Territoire résiduel nordique exclu de l'exploitation forestière	Simple	7326	7,0	Utiliser le territoire et les ressources tout en assurant la protection des espèces vulnérables, notamment le caribou forestier et la mise en valeur du patrimoine culturel innu.	Utilisation multiple modulée	<p>Adapter la gestion du territoire et des ressources de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir ou restaurer les caractéristiques d'un habitat favorable au rétablissement de la population du caribou forestier; • Adapter les interventions de mise en valeur des activités fauniques, récréatives et éducatives de façon à protéger le potentiel de mise en valeur du patrimoine culturel innu pour le territoire concerné par le projet de parc innu; • Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues, notamment quant aux activités forestières, minières et récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG pour le territoire concerné par le projet de parc innu.
02-095	Territoire résiduel	Simple	39 675	37	Utiliser le territoire et les ressources.	Utilisation multiple	Aucun
02-002	Projet de réserve écologique	Éclaté (2)	11,24	0,0	Préserver intégralement des milieux naturels présentant des caractéristiques écologiques distinctives ou représentatives, tout en permettant la recherche scientifique et l'éducation.	Protection stricte projetée	Aucun
02-006	Projet d'agrandissement du parc national de la Pointe-Taillon	Simple	2,5	0,0	Préserver un territoire représentatif de la région des basses-terres du Saguenay–Lac-Saint-Jean, notamment en raison de sa diversité biologique, tout en le rendant accessible à des fins d'éducation et de récréation.	Protection stricte projetée	Aucun

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-021	Projets d'écosystème forestier exceptionnel	Éclaté (3)	10,1	0,0	Préserver les écosystèmes forestiers qui présentent un intérêt particulier en regard de la diversité biologique, notamment en raison de leur caractère rare ou ancien.	Protection stricte projetée	Aucun
02-027	Projet de parc innu du lac Connelly	Simple	78	0,1	Préserver un territoire représentatif de la région naturelle des Collines de Girardville, notamment en raison de sa diversité biologique, tout en favorisant la mise en valeur du patrimoine culturel innu et en le rendant accessible au public à des fins d'éducation et de récréation.	Protection stricte projetée	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les interventions de mise en valeur des activités fauniques, récréatives et éducatives de façon à protéger le potentiel de mise en valeur du patrimoine culturel innu. • Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues notamment quant aux activités forestières, minières et récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.
02-028	Projet de parc innu des monts Otish	Simple	2813	2,7	Préserver un territoire représentatif des régions naturelles des Hautes-terres de Mistassini, de la Dépression du lac Manouane et du Massif de la Manouanis, notamment en raison de leur diversité biologique, tout en favorisant la mise en valeur du patrimoine culturel innu et en le rendant accessible au public à des fins d'éducation et de récréation.	Protection stricte projetée	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les interventions de mise en valeur des activités fauniques, récréatives et éducatives de façon à protéger le potentiel de mise en valeur du patrimoine culturel innu. • Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues notamment quant aux activités forestières, minières et récréatives dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-096	Territoire d'intérêt C-41 (Petite-Rivière-Croche)	Simple	2,4	0,0	Préserver un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides méridionales, notamment la région naturelle du Massif de la Windigo, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins de récréation.	Protection stricte projetée	Aucun
02-097	Territoire d'intérêt D-11 (Praslin)	Simple	78	0,1	Préserver un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, notamment la région naturelle du Massif de la Manouanis, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins de récréation.	Protection stricte projetée	Aucun
02-098	Territoire d'intérêt D-23A (Sainte-Marguerite)	Simple	7,1	0,0	Préserver la biodiversité d'un milieu aquatique d'eau douce, représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, notamment des régions naturelles du fjord du Saguenay et des monts Valin, ainsi que du milieu terrestre adjacent tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins de récréation.	Protection stricte projetée	Aucun
02-042	Refuges biologiques	Éclaté (29)	42,8	0,05	Préserver des vieilles forêts afin de contribuer au maintien de la biodiversité leur étant associée, et ce, en raison des attributs écologiques qui la caractérisent.	Protection stricte	Aucun

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-007	Réserve aquatique projetée de la rivière Ashuapmushuan	Simple	276,6	0,2	Préserver la biodiversité d'un milieu aquatique d'eau douce représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, notamment la région naturelle de la Dépression du lac Manouane ainsi que le milieu terrestre adjacent, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins de récréation.	Protection stricte	Aucun
02-008	Réserve aquatique projetée de la vallée de la rivière Sainte-Marguerite	Simple	293,1	0,3	Préserver la biodiversité d'un milieu aquatique d'eau douce, représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, notamment les régions naturelles du fjord du Saguenay et des monts Valin, ainsi que du milieu terrestre adjacent, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins de récréation.	Protection stricte	Aucun
02-010	Réserve de biodiversité projetée Akumunan	Simple	206,6	0,2	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, notamment la région naturelle Mont Valin, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins de récréation.	Protection stricte	Aucun

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-012	Réserve de biodiversité projetée des îles de l'est du Pipmuacan	Simple	88,4	0,1	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins de récréation.	Protection stricte	Aucun
02-013	Partie de la réserve de la biodiversité projetée du lac Onistagane et partie du projet de site patrimonial du lac Onistagane	Simple	674,5	0,6	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, notamment la région naturelle de la Dépression du lac Manouane et des Collines du lac Péribonka, tout en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial innu de la zone.	Protection stricte	Aucun
02-014	Réserve de biodiversité projetée du lac Plétipi	Simple	691,99	0,7	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, notamment la région naturelle des monts Otish, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins de récréation.	Protection stricte	Aucun
02-016	Partie de la réserve de biodiversité projetée des Montagnes-Blanches	Simple	959	0,9	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins de récréation.	Protection stricte	Aucun

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-017	Réserve de biodiversité projetée du Plateau-de-la-Pierriche	Simple	334,2	0,3	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides méridionales, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins de récréation.	Protection stricte	Aucun
02-018	Réserve de biodiversité projetée Buttes-et-Buttons-du-Lac-Panache	Simple	123,4	0,1	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides méridionales, notamment l'ensemble physiographique des Buttes du lac des Commissaires, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins de récréation.	Protection stricte	Aucun
02-001	Réserve écologique	Éclaté (6)	24,23	0,02	Préserver intégralement des milieux naturels présentant des caractéristiques écologiques distinctives ou représentatives, tout en permettant la recherche scientifique et l'éducation.	Protection stricte	Aucun
02-003	Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent	Simple	158	0,2	Préserver la biodiversité du milieu marin rare ou exceptionnel.	Protection stricte	Aucun

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-004	Parc national de la Pointe-Taillon	Simple	92	0,1	Préserver le territoire représentatif de la région des basses-terres du Saguenay–Lac-Saint-Jean, notamment en raison de sa diversité biologique, tout en le rendant accessible aux Innus pour la pratique de leurs activités et au public à des fins d'éducation et de récréation.	Protection stricte	Aucun
02-005	Parcs nationaux	Éclaté (3)	427,13	0,4	Préserver les territoires représentatifs des régions naturelles du Québec (fjord du Saguenay, massif des Laurentides du Nord et massif des monts Valin), notamment en raison de leur diversité biologique, tout en les rendant accessibles au public à des fins d'éducation et de récréation.	Protection stricte	Aucun
02-009	Réserve aquatique projetée du lac au Foin et projet de site patrimonial du lac au Foin	Simple	172	0,2	Préserver la biodiversité d'un milieu aquatique d'eau douce, représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, notamment les régions naturelles des Collines de Girardville, de la Dépression du lac Manouane et des Collines du lac Péribonka ainsi que du milieu terrestre adjacent, tout en favorisant la mise en valeur du caractère patrimonial innu de la zone.	Protection stricte	Aucun

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-011	Réserve de biodiversité projetée des drumlins du lac Clérac	Simple	375,4	0,4	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, notamment la région naturelle de la Dépression du lac Manouane, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins de récréation.	Protection stricte	Aucun
02-015	Réserve de biodiversité projetée du Plateau-du-Lac-des-Huit-Chutes	Simple	102,7	0,1	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des Laurentides centrales, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins de récréation.	Protection stricte	Aucun
02-019	Partie de la réserve de biodiversité projetée Albanel-Témiscamie-Otish	Simple	108	0,1	Préserver la biodiversité d'un milieu terrestre représentatif de la province naturelle des hautes-terres de Mistassini, tout en permettant l'accès au public, principalement à des fins de récréation.	Protection stricte	Aucun
02-020	Écosystèmes forestiers exceptionnels	Éclaté (13)	59,5	0,1	Préserver les écosystèmes forestiers présentant un intérêt particulier sur le plan de la diversité biologique, notamment en raison de leur caractère rare ou ancien.	Protection stricte	Aucun

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-022	Refuge faunique	Simple	2,8	0,0	Préserver l'intégrité d'un habitat faunique (halte migratoire), principalement de la bernache du Canada et de l'oie des neiges, reconnu régionalement ou à l'échelle de la province pour sa productivité et sa densité.	Protection	Aucun
02-023	Aire de confinement du cerf de Virginie	Simple	31	0,0	Sauvegarder l'habitat du cerf de Virginie.	Protection	Aucun
02-024	Aire de concentration d'oiseaux aquatiques et habitat du rat musqué	Éclaté (33)	48	0,0	Sauvegarder l'habitat de la sauvagine et du rat musqué.	Protection	Aucun
02-025	Héronnière et colonie d'oiseaux	Éclaté (6)	6,3	0,0	Sauvegarder l'habitat du grand héron et une colonie de goélands argentés.	Protection	Aucun
02-030	Projet d'écosystème forestier exceptionnel du lac Wipi	Simple	1,5	0,0	Affectation différée.	Affectation différée	Aucun
02-089	Projet d'Innu Assi du lac Ashuapmushuan	Simple	134	0,1	Report de la décision pour ce territoire susceptible d'être retranché du domaine de l'État.	Affectation différée	Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.

Numéro	Élément de localisation	Type	Sup. (km ²)	Pourcentage du territoire public régional	Intention gouvernementale	Vocation	Objectifs spécifiques
02-090	Projet d'Innu Assi de Pointe-Racine et les îles	Simple	7,7	0,0	Report de la décision pour ce territoire susceptible d'être retranché du domaine de l'État.	Affectation différée	Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.
02-091	Projet d'Innu Assi du lac Onistagane	Simple	6,9	0,0	Report de la décision pour ce territoire susceptible d'être retranché du domaine de l'État.	Affectation différée	Poursuivre l'application des mesures transitoires convenues dans le cadre du chapitre 19 de l'EPOG.

Répartition du territoire public de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean selon le type de vocation attribué

Vocation	Nombre de zones	Nombre de sous-zones	Superficie (km ²)	% territoire public régional
Utilisation spécifique	1	0	3,8	0,00
Utilisation prioritaire	9	19	279,1	0,27
Utilisation multiple modulée	50	57	56 229,3	53,74
Utilisation multiple	1	0	39 675	37,92
Protection	4	39	88,1	0,08
Protection stricte	27	63	8 211,89	7,85
Affectation différée	4	0	150,1	0,14
Total	96	178	104 637,29	100

À titre indicatif seulement. Estimation par traitement géomatique. La superficie du territoire public régional estimée pour les zones d'affectation peut différer des données officielles.

Répartition du territoire public de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean selon le type de vocation attribué

